



Bulletin Agro-Météorologie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (www.ma.gouv.ml)-MINISTÈRE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (www.mep.gouv.ml)

03 octobre 2016

DECADE DU 11 AU 20 SEPTEMBRE 2016



Situations météorologique et hydrologique

La période du 11 au 20 Septembre 2016 a été caractérisée par une amélioration de la pluviométrie par rapport à la semaine du 1er au 10 septembre 2016 avec en moyenne 4 à 5 jours de pluie pendant la période.

A l'exception de la région de Mopti, les quantités de pluies recueillies au cours de la période ont été dans l'ensemble normales à excédentaires. Elles sont en général supérieures à celles de 2015.

Dans l'ensemble, le cumul des pluies du 1er mai au 20 septembre 2016 est resté proche du cumul moyen et de celui de 2015

La situation hydrologique de la deuxième décade du mois de septembre a été marquée par la montée de niveau sur tous les cours d'eau, à l'exception des hauts bassins du Sénégal. Le remplissage des retenues de Sélingué et de Manantali se poursuit.

Les hauteurs moyennes décadaires sont supérieures

à celles de l'année dernière, à l'exception du Sankarani à Sélingué amont et du Bafing à Bafing-Makana. Les hauteurs moyennes observées durant cette décade sont supérieures à celles d'une année moyenne pour la même période, à l'exception du Niger supérieur et du Sénégal à Kayes.

Etat des cultures et Situation phytosanitaire

Au plan agricole,

- les mil-sorgho-mais sont au stade épiaison maturation ;
- le fonio à l'épiaison début maturation ;
- le riz de maîtrise totale à la montaison-initiation paniculaire, le riz de submersion contrôlée et riz pluvial au tallage-montaison ;
- l'arachide-niébé à la floraison et formation des gousses ;



- le sésame à la floraison ;
- le cotonnier à la capsulaison et éclatement

des capsules.

Malgré l'insuffisance de pluies enregistrées au cours de la décade, l'aspect végétatif des cultures est bon dans l'ensemble.

La situation phytosanitaire reste relativement calme dans toutes les régions. Les principaux nuisibles observés sont :

Des Sauteriaux d'importance économiques (*Complexe de savane et Oedaleus senegalensis*) sur

le mil, le sorgho, le maïs, le niébé, l'arachide, le riz et dans les jachères dans les régions de Kayes (Diema, Nioro du sahel, Yélimané, Kayes et Kéniéba), de Koulikoro (Kati, Nara, Banamba, Dioïla et



Koulikoro), de Sikasso (Sikasso, Koutiala, Kadiolo, Kolondiéba, Bougouni et Yanfolila), de Ségou (San), de Mopti (Mopti, Douentza, Badiangara, Tenenkou et Bankass) et de Gao (Gao, Ansongo et Bourem). La densité variait de 1 à 15 ind /m² (Adultes) avec des dégâts légers à moyens sur les feuilles et les épis. Les prospections ont porté sur 1180 ha dont 816 ha infestés et 584 ha traités avec le Dursban CE, le Chlorpyrifos ethyl CE et Sumicombi alpha ULV.

Des Coléoptères (*Psalydolytta sp*, *Pachnoda sp* et *Mylabris sp*) sur le maïs, le gombo, le mil, riz et le niébé dans les régions de Koulikoro (Dioïla, Banamba et Nara), de Sikasso (Sikasso, Bougouni, Kolondiéba et Kadiolo), de Ségou (San et Niono) et de Gao (Ansongo). La densité variait de 2 à 6 ind /m² avec des dégâts faibles à moyens sur les fleurs. Au total 233 ha ont été prospectés dont 134 ha infestés et traités avec le Pyriban CE, le Dursban CE et le Chlorpyrifos ethyl CE.

Des Chenilles défoliatrices (*Spodoptera sp*) sur le mil, le sorgho, le maïs, le riz, le niébé, le gombo, le melon et la patate douce dans les régions de Sikasso (Sikasso, Bougouni, Kadiolo, Koutiala, Yanfolila, et Kolondiéba), de Ségou (Niono, Macina, San et N'Gara) de Mopti (Mopti, Douentza, Badiangara, Bankass et Tenenkou) et de Gao (Gao et Bourem). La densité variait de 2 à 5 ind /m² avec des dégâts faibles à moyens sur les feuilles et les tiges. Au total 1420 ha ont été prospectés dont 836 ha infestés et 559 ha traités avec le Dursban CE, le Lambda super CE, le Pychlorex CE et le Décis CE.

Des Pucerons en colonies (*Aphis sp*) sur le niébé et l'arachide causant des dégâts faibles à moyens sur

les feuilles dans les Régions de Koulikoro (Kati et Dioïla), de Sikasso (Sikasso, Bougouni, Koutiala, Kadiolo, Yanfolila et Kolondiéba) et de Tombouctou (Tombouctou). Au total 187 ha ont été prospectés sur lesquels 124 ha sont infestés et 74 ha traités avec le Chlorpyrifos ethyl CE, le Pyriban CE, le Lambda super CE, le Pychlorex CE et le Décis CE.

Des Termites blanches en colonies sur le maïs, l'arachide, le riz nERICA, les orangers causant des dégâts faibles à moyens sur les tiges dans les Régions de Koulikoro (Dioïla) et de Sikasso (Sikasso, Koutiala, Kadiolo, Kolondiéba et Bougouni). Au total 82 ha ont été prospectés sur lesquels 51 ha sont infestés et 37 ha traités avec le Chlorpyrifos ethyl CE et le Pychlorex CE.

Du mildiou (*Sclerosporogra minicola*) sur le mil et de pyriculariose (*Pyricularia oryza*) sur le riz avec des dégâts légers dans les régions de Mopti (Koro) et de Tombouctou (Koriamé). Au total 50 ha ont été prospectés dont 15 ha infestés. Les mesures prophylactiques (l'arrachage et la destruction des plants infestés) ont été conseillées aux producteurs.

Situation du criquet pèlerin

Au cours de la décade, une situation spontanée d'apparition de Criquet pèlerin a été observée dans le cercle de Nara dans la région de Koulikoro en mélange avec des fortes densités de sauteriaux. Des dégâts sévères sont observés sur les cultures de mil et très légers sur les cultures de sorgho. Présentement sur le terrain 390 ha ont été prospectés sur lesquels 170 sont infestés avec des densités allant de 200 à 700 individus par hectare et font l'objet de traitement en même temps que les sauteriaux. La situation demeure sous contrôle selon les équipes du Centre et de l'OPV engagés sur le terrain pour circonscrire la zone infestée.

Situation Pastorale

Dans l'ensemble, les pâturages présentent un état assez satisfaisant dans toutes les zones pastorales et agropastorales du pays. Les conditions d'abreuvement sont satisfaisantes. L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des produc-



tions animales sont globalement bons. Les troupeaux transhumants sont actuellement pour la plupart au niveau des pâturages et points d'eau d'hivernage. Le gardiennage des troupeaux sédentaires se poursuit un peu partout sans problèmes majeurs dans les zones agricoles et agropastorales du pays.

Situation Zoosanitaire

Au cours de cette période les vaccinations ont concerné surtout la Péripleurmonie contagieuse, les maladies charbonneuses, les pasteurelloses, les maladies de la volaille, la peste de petits ruminants etc...

Les résultats cumulés obtenus sont de :

- 10 334 239 animaux, toutes espèces confondues sur une prévision de 46 938 489 soit 22% de réalisation.
- 254 112 bovins contre la péripleurmonie contagieuse bovine (PPCB) sur une prévision de 6 488 100 soit 4% de réalisation.
- 2 643 555 sujets vaccinés contre la maladie de New Castle sur une prévision de 5 781 638 soit un taux de réalisation de 45,72%

La campagne de déparasitage est en cours.

Les résultats cumulés obtenus sont de : 288 480 Bovins ; 130 090 ovins ; 82 354 caprins ; 17 382 asins ; 469 275 volailles etc...

Aucun foyer de maladie n'a été signalé au cours de la décennie. Le suivi des transhumants inter-Etat a concerné un cumul de : 40 992 bovins soit un taux de réalisation de 14% sur une prévision de 298 000, 22 151 ovins soit un taux de réalisation de 8% sur une prévision de 278 000 transhumants.

Etat de la Flore et de la Faune

Dans les aires protégées, forêts classées, et les zones de chasse (ZIC), les essences forestières présentent un bon état physiologique dans l'ensemble.



La cueillette, le ramassage et la vente des fruits sont en cours dans les domaines forestiers nationaux. La baisse de la pression de coupe des espèces fourragères (*Pterocarpus* sp) est constatée dans les domaines forestiers nationaux.

Les espèces herbacées comme *Cassia occidentalis* (balan-balan), *Amaranthus* sp (poron), etc. sont aux stades de floraison-fructification dans les domaines fauniques et forestiers nationaux.

Les mares et les galeries forestières sont dans un état satisfaisant dans les domaines fauniques et forestiers nationaux.

La faune présente un état physiologique satisfaisant dans son habitat bien reconstitué. Les espèces comme *Tragelaphus scriptus* (minan), *Sylvicapra grimmia* (mangalani), *Erythrocebus patas* (wara blén), etc. sont en gestation.

Situation halieutique



Les principales espèces de poissons vendues sur les marchés sont : *Tilapia* sp (N'teben), *Labeo* sp (baman), *Lates nilotica* (Saalé), *Clarias* sp (Manogo), *Mormurus* sp (Nana), *Sinodontis* sp (Konkon), *Hydrocynus brevis* (wuludyeye), *Heterotis niloticus* (fana) etc. Les prix moyens de certaines espèces de poisson d'eau douce sont restés relativement stables au niveau de certains marchés régionaux et du District.

Au cours de cette décennie, les prix moyens des poissons de mer congelés relevés au niveau des principaux points de vente du District de Bamako se présentent comme suit :

Chinchard (*Trachurus* sp): 1070 FCFA /kg; Ma-choiron (*Aruis* sp): 1080 FCFA/kg; Sardinelle (*Sardinella* sp): 550 FCFA/kg.

Les réalisations captures enregistrées à la date du 31 août dans le cadre de la campagne

halieutique et aquacole se présentent comme suit :

53 542 tonnes de poisson de capture sur une prévision de 94000 tonnes soit un taux de 56,95% ;

563,58 tonnes de poisson de pisciculture sur une prévision 4020 tonnes soit un taux de 14%.

La faune se sédentarise progressivement avec la reconstitution des habitats fauniques. L'état d'embonpoint de la faune s'améliore progressivement avec la disponibilité des fourrages et de l'eau dans les aires protégées.

Situations des marchés agricoles/alimentaire

Durant cette décade du 11 au 20 septembre 2016, c'est la léthargie post festive qui continue de s'accaparer des marchés céréaliers. Ainsi la fréquentation des marchés par les acteurs et les niveaux de transaction ont été dans l'ensemble faibles. S'agissant des prix, il a été observé quelques légères fluctuations, parsemant la fermeté globale des prix. Par rapport à ces rares variations de prix observées durant cette décade, plusieurs marchés ruraux de Sikasso pour le sorgho et le marché de gros de Bamako Bagadji pour le mil s'illustrent par des hausses. L'offre céréalière globale sur les marchés arrive à satisfaire la demande à travers le pays.



Au cours de la période, sur les marchés ruraux, les prix pratiqués ont été les suivants:

110 F CFA le kilo pour le mil à Monimpébougou, 121 à Macina, 125 à Dioïla et à Kiffosso, 130 à Sirakorola, Bla, Dioro et à Dougouolo, 135 à M'Pèssoba, Zangasso et à Yorosso, 140 à Koury et à Koutiala, 145 à Diallassagou et à

Koulogon, 150 à Diéma et à Bankass et 165 F CFA le kilo à Koro;

100 F CFA le kilo pour le sorgho à Kiffosso, 105 à Dioïla et à Yorosso, 110 à Zangasso, Bla et à Dougouolo, 115 à Diéma, Koury, Koutiala et à M'Pèssoba, 130 à Sirakorola et 150 F CFA le kilo à Badinko;

100 F CFA le kilo pour le maïs à Loulouni, Yorosso et à Kiffosso, 105 à Dioïla, 110 à Koury, Zangasso et à Yanfolila, 115 à M'Pèssoba, 120 à Koutiala et 125 F CFA le kilo à Kita;

Et enfin 285 F CFA le kilo pour le riz local Gambiaka à Shiango et à Sokolo, 290 à Diakawèrè, 300 à Macina, Niono et à Dogofri et 315 F CFA le kilo à Dioro.

Au cours de la décade sur les marchés ruraux de référence, les prix ont été les suivants :

130 F CFA le kilo pour le mil à Bla, stable par rapport à la décade dernière;

115 F CFA le kilo pour le sorgho à Koury, en hausse par rapport à la décade dernière;

100 F CFA le kilo pour le maïs à Loulouni, stable par rapport à la décade dernière;

Et 300 F CFA le kilo pour le riz local « Gambiaka » à Niono, stable par rapport à la décade dernière.

Les offres sur les marchés ruraux suivis par l'OMA sont de :

371 tonnes pour le mil, en baisse cette décade;

210 tonnes pour le sorgho, en baisse cette décade;

121 tonnes pour le maïs, en baisse cette décade;

90 tonnes pour le riz local «Gambiaka» cette décade contre **93 tonnes** la décade dernière, soit une baisse de -3%.

Cette décade, la morosité des marchés a fait que très peu de transporteurs ont effectué le déplacement dans la zone de l'Office du Niger.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette comprise entre 150 F CFA le kilo pour le maïs à Sikasso et 300 F CFA le kilo pour la même spéculation à Tombouctou.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 350 F CFA le kilo pour le riz RM40 importé à Kayes, Koulikoro, Sikasso et à Mopti Digue et 375 F CFA le kilo pour le riz brisé importé à Sikasso et pour les riz importés brisé et RM40 à Gao.

S'agissant des riz locaux, leurs prix au détail ont évolué dans les capitales régionales de la façon

suivante : 300 F CFA le kilo pour le riz étuvé blanc à Sikasso et à Ségou Château et pour le riz étuvé rouge à Mopti Digue et 425 F CFA le kilo pour le riz local Gambiaka à Gao.

Pour ce qui concerne le District de Bamako, les prix à la consommation sont restés globalement stables par rapport à la décade écoulée. Ainsi, les prix au détail couramment pratiqués ont été de 200 F CFA le kilo pour le mil, le sorgho et pour le maïs, 250 pour les mil/sorgho/maïs pilés, 350 pour le riz brisé importé et pour les riz RM40 importés thaïlandais et vietnamiens, 400 pour le riz local Gambiaka, 425 pour le niébé et 500 F CFA le kilo pour le fonio.

Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix au consommateur des riz importés et local Gambiaka sont majoritairement en baisse. Cependant comparés aux prix moyens des cinq dernières années, les prix actuels sont majoritairement en hausse. S'agissant des céréales sèches, leurs prix au consommateur sont, par rapport à ceux de l'année dernière, en baisse pour le mil et stables pour le sorgho et le maïs. Par rapport aux prix moyens des cinq dernières années, les prix des céréales sèches sont tous en baisse.

Sur le plan alimentaire, La situation alimentaire s'améliore progressivement. Elle est normale pour la majorité des ménages grâce à un bon accès céréalier assuré par le niveau des stocks et l'état d'approvisionnement des marchés ; aux bonnes conditions d'élevage assurant une bonne disponibilité laitière dans les zones pastorales et agropastorales ; au début de récoltes du maïs en vert et du fonio sauvage. La prise en charge des populations vulnérables identifiées par l'exercice du cadre harmonisé est presque terminée. Ainsi, 11 428 tonnes de céréales ont été distribuées par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire à 423 243 personnes.

Perspectives : (valables du 21 au 30 septembre 2016)

Sur le plan météorologique, la décade du 21 au 30 Septembre 2016 sera caractérisée par une légère baisse de la pluviométrie sur l'ensemble du pays. En outre, les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka seront affectées par la poussière en suspension.

Sur le plan hydrologique, la montée des niveaux obser-

vés se poursuivra sur l'ensemble des cours d'eau.

La situation alimentaire continuera de s'améliorer à la faveur de la disponibilité laitière ; du début des récoltes de maïs, du fonio, de certaines cultures de décrue.

Sur le plan pastoral, on assistera à la poursuite de l'amélioration des conditions d'alimentation et d'abreuvement du cheptel dans les différentes zones agropastorales du pays.

Sur le plan forestier, les stades de feuillaison, floraison, fructification, maturation se poursuivront chez les essences forestières et annuelles.

La cueillette, le ramassage et la vente des fruits et autres sous-produits (écorce, gomme, cure-dents, etc.) des espèces forestières se poursuivront.

Avis et Conseils (valables du 21 au 30 septembre 2016)

- 1- Les paysans doivent tenir compte des prévisions météorologiques quotidiennes pour les différents travaux d'entretien et de traitement des cultures.
- 2- Il est demandé aux brigades de veille, aux autorités locales, aux populations sédentaires et nomades de rester vigilantes, afin de signaler toute présence de Criquet pèlerin au cours de leurs mouvements.
- 3- Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de poursuivre le maintien des animaux sous gardiennage pour éviter des situations conflictuelles entre agriculteurs et éleveurs.
- 4- Il est demandé à tous les pasteurs de veiller au respect des pistes d'accès aux pâturages, points d'eau et gîtes d'étape conformément aux conventions locales villageoises, communales et intercommunales. Il est demandé aux agro éleveurs de poursuivre l'entretien des parcelles de cultures fourragères.
- 5- Il est demandé aux collectivités territoriales d'arrêter l'émondage complet des arbres ; aux exploitants des marchés ruraux de commencer le nettoyage des pare-feu périmétraux.
- 6- Il est rappelé à tous les pêcheurs de se conformer aux textes réglementaires en vigueur en vue de la gestion rationnelle des ressources halieutiques.
- 7- Avec l'amorce du dessèchement de la végétation annuelle, un transfert massif des populations acridiennes des jachères vers les cultures a été observé. Les prospections et les traitements doivent se poursuivre rapidement sur les infestations identifiées.

Bamako, le 03 octobre 2016 LE GTPA

Synthèse de M. DICKO

CELLULE DE COMMUNICATION